DLP 15-9-86072727

Avertissements agricoles ®

Publication périodique

ISSN 0757 4029

EDITION "GRANDES CULTURES"

BULLETIN TECHNIQUE N° 27

11 SEPTEMBRE 1986

TRAITEMENTS DE SEMENCES SUR ORGE	:	Attention ! Présence dans notre région de Charbon résistant aux anilides.
SEMIS DE CEREALES	:	Attention aux persistances d'herbicides.
DESHERBAGE DES CEREALES	:	Quelques nouveautés.

- COLZA -

GROSSES ALTISES :

•Afin de détecter les arrivées d'altises sur les cultures, installez les cuvettes jaunes dès le début de levée des colzas. Elles doivent être enterrées de façon à affleurer le niveau du sol. En effet, les altises se capturent par hasard au cours de leurs déplacements nocturnes.

➡ Si vous détectez des arrivées d'insectes, effectuez des comptages sur la végétation. Un traitement immédiat s'impose si au moins 1 plante sur 3 présente des morsures avant le stade "2 feuilles vraies".

Attention : En cas d'automne sec, les parcelles ayant reçu un microgranulé dans la raie de semis peuvent ne pas être bien protégées contre les altises adultes. Un traitement complémentaire à base de pyréthrinoïde peut s'avérer nécessaire en cas d'attaques sur plantules.

Spécialités utilisables : Voir fiche couleur "Ravageurs du colza" jointe au bulletin N° 24 du 12 Août dernier.

- CEREALES D'HIVER -

TRAITEMENTS DE SEMENCES :

•Une inefficacité de traitements de semences réputés efficaces sur charbon nu de l'orge a été détectée en région Centre en 1985. Une étude des souches incriminées, menée par le laboratoire de Phytopharmacie de l'INRA (Mr LEROUX), a permis la détection de souches de charbon résistantes aux anilides (fenfuram, pyracarbolide, carboxine).

➡ En conséquence, les spécialités réputées efficaces sur charbon nu de l'orge à base de l'une de ces trois matières actives (les QUINOLATE V4X, les FENZALATE, les PANOCTINE AT, les PELTOGRAIN) risquent de ne plus être efficaces sur cette maladie (voir tableau "Traitements de semences" de notre dernier bulletin).

➡ Sur variétés d'orge sensibles au charbon nu (type Viva), il est fortement conseillé d'utiliser des spécialités à base de nuarimol (les TRIMISEM), triadiménol (BAYTAN 15), flutriafol (VINCIT, QUINOLATE PLUS HIFI).

Complément d'information : Les spécialités de traitement de semences suivantes, ne figurant pas sur le tableau du bulletin N° 26, ont été récemment homologuées :

•VINCIT PM (Sopra) et QUINOLATE PLUS HIFI (La Quinoléine) dosant 3,75 % de flutriafol, 10 % de bétaxate, 25 % d'anthraquinone, homologuées à la dose de 200 g/quintal.

Abonnement annuel : 125 F - Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes à envoyer à l'adresse ci-dessous

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24
ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)



P 77

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

Elles présentent les efficacités suivantes :
- sur blé : Carie : +++ - Septo N, Fusa N : +++ - Fusariose roseum : +
Charbon nu : pas de références.

- sur orge : Helmintho gramineum : +++ - Charbon couvert : +++ - Charbon nu : +++
Oïdium : pas d'APV.

•GERMINATE CM (Pépro), dosant 30 % de diéthion, 10 % d'anthraquinone et 6 % d'oxyquinoléate, homologuée à la dose de 500 g/quintal de semences.
En plus des efficacités "Mouche grise" et "Corbeaux", cette spécialité présente les mêmes efficacités fongicides que les autres spécialités apportant 30 g/quintal d'oxyquinoléate de cuivre :
- sur blé : Carie : +++ - Septo N, Fusa N : ++ - Fusariose roseum : + - Charbon nu : +
- sur orge : Produit inadapté.

PERSISTANCE D'HERBICIDES :

•L'automne dernier, de nombreux cas de phytotoxicité ont été observés sur des céréales d'hiver semées sans labour derrière des cultures de colza, tournesol, maïs et betterave, entraînant des retards considérables à l'implantation et des pertes de pieds pendant l'hiver.

•**Cette situation risque de se reproduire à l'automne 1986** : en effet, l'extrême sécheresse de l'été n'a pas permis une dégradation normale des désherbants à base de napropamide, de trifluraline, de linuron, de fluorochloridone, d'atrazine, de simazine et d'éthofumésate.

•Si les pluies sont insuffisantes d'ici les prochains semis, des dégâts sensibles pourront à nouveau être observés, ce qui est confirmé par les résultats d'analyses de sol réalisées à cette date.

→ Il est important de réaliser un labour profond derrière les cultures de colza, tournesol, maïs et betterave ayant reçu ces désherbants. Le risque est encore plus accentué sur les sols riches en argile ou en matière organique, ou sur les parcelles ayant reçu une forte dose de ces désherbants (dose "vivaces").

→ D'autre part, dans de telles situations, **le désherbage antigraminée de prélevée** à l'aide d'urées substituées (néburon, chlortoluron, méthabenzthiazuron...) **est à éviter**, car l'agressivité des deux types de désherbants risque de se cumuler. La lutte contre les graminées adventices sera plutôt pratiquée en sortie d'hiver.

- DESHERBAGE D'AUTOMNE DES CEREALES D'HIVER -

•Le désherbage de prélevée est la solution la mieux adaptée aux semis précoces de céréales (Octobre) surtout si les parcelles sont régulièrement envahies par les mauvaises herbes et si la portance des sols au printemps est mauvaise.
Ce type de désherbage présente de nombreux avantages :
- élimination de la concurrence dès la levée de la céréale,
- rattrapage possible en cas d'échec,
- bonne portance des sols,
- bonnes possibilités de compensation de la céréale en cas de phytotoxicité.

Par contre, le choix d'un produit adapté nécessite une bonne connaissance de la flore de la parcelle. Avec l'apparition d'une matière active antidicotylédone de prélevée (CENT 7 et produits dérivés), il est maintenant possible de faire face aux situations d'enherbement les plus diversifiées.

•La réussite d'un désherbage d'automne sera dépendante des facteurs suivants :
- lit de semences bien préparé : absence de grosses mottes et de débris végétaux en surface,
- semences enterrées régulièrement (3 cm),
- sol pas trop humide (risques de phytotoxicité en cas de fortes pluies), ni trop sec (risques d'inefficacité),
- dose adaptée au type de sol (dose forte en sol argileux, faible en sol sableux filtrant),
- choix du produit tenant compte des sensibilités variétales. Attention aux variétés sensibles au chlortoluron ou au métoxuron.

Spécialités utilisables :

Se reporter au dépliant vert ITCF-SPV, joint au bulletin N° 6 du 3 Avril 1986.

Nouveaux produits :

- Le CENT 7 (Elanco), dosant 125 g d'isoxaben par litre.
Cet antidicotylédone, utilisable sur toutes céréales, s'emploie en prélevée ou en postlevée très précoce de la culture avant germination des adventices. Il possède une bonne persistance d'action et un large spectre d'efficacité.
Par contre, il présente une lacune sur gaillet et géranium.
La dose d'emploi, de 1 l/ha, est amenée à 0,6 l en association avec un antigraminées et à 0,4 l avec CHANDOR.

- Le CIBRAL (Ciba Geigy), figurant sous le nom de SOBRAL dans le dépliant.
Association de chlortoluron à 600 g/l et d'isoxaben à 19 g/l, il est utilisable en post-semis-prélevée ou en post-levée précoce sur blé tendre et orge d'hiver à la dose de 4 l/ha.
Attention cependant aux variétés sensibles au chlortoluron.
En plus de la bonne action antigraminées du chlortoluron, ce produit possède un large spectre antidicotylédones, mais ne devrait plus être employé après le stade cotylédonaire des dicotylédones.

- L'IXO 7 (Elanco).
Association d'isoproturon à 450 g/l et d'isoxaben à 19 g/l, ce produit est utilisable en post-semis-prélevée ou post-levée précoce sur blé tendre et orge d'hiver à la dose de 4 l/ha.
Il cumule les propriétés d'action de l'isoproturon et de l'isoxaben.
Il ne devrait plus être employé après le stade cotylédonaire des dicotylédones, ou nécessite dans ce cas une adjonction d'antidicotylédone efficace sur plantes levées.

- Le MEGA PLUS (Cyanamid).
Association de pendiméthalin à 200 g/l et d'imazaméthabenz à 125 g/l, cette spécialité est utilisable en post-levée, d'une feuille à plein tallage, sur blé tendre et orge d'hiver à la dose de 5 l/ha.
Elle présente une bonne efficacité antigraminée, y compris sur folle avoine, mais à l'exception du ray-grass. Son action antidicotylédone n'est pas à proprement parler de prélevée, mais pensées, matricaires ou gaillets levés avant traitement sont peu sensibles. Une efficacité sur prêles a quelquefois été notée.
L'application du produit en dehors des conditions d'utilisation automnale a pu, dans les conditions de l'hiver 1985-86, entraîner quelques problèmes de sélectivité.
Spécialité à positionner à l'automne, de préférence avant la levée des dicotylédones.

P78